

**ARRÊTÉ N° ARR\_2023\_1175\_DELEG\_SIGN\_PAT LDA**

Portant délégations de signature au sein du Laboratoire Départemental d'Analyses - Pôle Appui des Territoires

Abroge l'arrêté n° ARR\_2022\_0926\_DELEG\_SIGN\_PAT LDA

Service : SCAP

**LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

VU le Code général des Collectivités territoriales et notamment son article L.3221-3 alinéa 4 qui autorise le Président du Conseil départemental, sous sa surveillance et sa responsabilité, à donner délégation de signature en toute matière,

VU l'élection par le Conseil départemental en sa réunion du 1<sup>er</sup> juillet 2021 de Monsieur Clément PERNOT à la présidence du Conseil départemental,

VU l'arrêté en vigueur de délégation permanente de signature consentie à Madame la Directrice Générale des Services du Département,

CONSIDÉRANT les fonctions exercées par chacun des délégataires mentionnés ci-après,

ARRÊTE

ARTICLE 1 Délégation de signature est donnée, chacun en ce qui le concerne dans l'exercice de ses fonctions et dans les conditions figurant au tableau annexé à :

- **I. Colin VIDAL**, Directeur du Pôle d'Appui aux Territoires
- **II. Jérôme CHATARD**, Chef de Service Laboratoire Départemental d'Analyses
- **III. Marielle MOUREY**, Cheffe de Mission Administrative et Logistique
- **IV. Déborah GEISKOPP**, Cheffe de Mission Prélèvements et Chimie des Eaux\*
- **V. Noémie PASCAULT**, Cheffe de Mission Lait en Élevage\*
- **VI. Maryse COLOMB**, Cheffe de Mission Microbiologie des Eaux et des Produits Alimentaires, jusqu'au 1<sup>er</sup> février 2024\*  
**Vanessa KOLO**, Cheffe de Mission Microbiologie des Eaux et des Produits Alimentaires\*
- **VII. Antoine ZBYRKO**, Chef de Mission Œnologie\*
- **VIII. Pascale FISCHER**, Cheffe de Mission Qualité\*
- **IX. Françoise POZET**, Cheffe de Mission Santé Animale\*

- **X.** **Alain VIRY**, Vétérinaire Santé Animale\*
- **XI.** **Isabelle CABANILLAS**, Technicienne de Laboratoire\*
- **XII.** **Arnaud GAUTHIER**, Technicien de Laboratoire\*
- **XIII.** **Stéphanie GAILLARD**, Technicienne de Laboratoire\*
- **XIV.** **Marie DORTEL**, Technicienne de Laboratoire\*
- **XV.** **Fabienne GENET**, Technicienne de Laboratoire\*
- **XVI.** **Claudette FEUVRIER**, Technicienne de Laboratoire\*
- **XVII.** **Pascal MAHIAS**, Technicien de Laboratoire\*
- **XVIII.** **Anaïs KMIEC-GENOT**, Technicienne de Laboratoire\*
- **XIX.** **Alban BERTSCHY**, Technicien de Laboratoire\*
- **XX.** **Amélie JOUFFROY**, Technicienne de Laboratoire\*
- **XXI.** **Cécile IGLESIS**, Technicienne de Laboratoire\*
- **XXII.** **Pascaline GRANDJEAN**, Technicienne de Laboratoire\*
- **XXIII.** **Elvina BOISSON**, Technicienne de Laboratoire\*
- **XXIV.** **Géraldine FAIVRE**, Technicienne de Laboratoire\*
- **XXV.** **Stéphanie BASSARD**, Chargée de projet\*

**Les délégations données à titre principal sont mentionnées « 1 » dans le tableau annexé.**

**Les délégations données à titre subsidiaire sont numérotés « 2 » et suivent dans le tableau annexé.**

**\*Les délégations concernant les rapports d'analyses sont indiqués dans le tableau en annexe 2**

ARTICLE 2 En cas de crise sanitaire ou d'état de catastrophe naturelle dont les répercussions sur l'activité de l'institution nécessitent la continuité des services, les mesures d'exceptions suivantes sont mises en place pour une période limitée, période déterminée par la déclaration des autorités nationales ou locales. Ainsi, pendant ces périodes, en cas d'absence ou d'empêchement simultanés du directeur et des chefs de missions qui empêchent l'exercice des délégations de signature mentionnées dans les annexes, délégation sera conférée dans ces domaines aux autres chefs de missions présents.

ARTICLE 3 Toutes dispositions antérieures à celles du présent arrêté relatives au même objet sont abrogées.

ARTICLE 4 Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Besançon pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

ARTICLE 5 Madame la Directrice Générale des Services du Département est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site Internet du Département <https://www.jura.fr/>, transmis à la Préfecture et au Chef du Service de Gestion Comptable de Lons-le-Saunier.

Fait à Lons-le-Saunier.

**Signature de l'arrêté**



SERVICE LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES  
ANNEXE N° 1 ARRETE 2023\_DELEG SIGN\_PAT\_LDA

En italique: hors délégation LDA

DOCUMENTS		Président	PCDS	Directeur Pôle Appui aux Territoires Colin VIDAL	Chief Service Laboratoire Départemental d'Analyses Jerôme CHATARD	Chiefs Mission Administrative et Logistique Martine MOUREY	Chiefs Mission Prelevements et Chimie des Eaux Doborah GEISKOPP	Chiefs Mission Lait en Elevage Norme PASCALY	Chiefs Mission Microbiologie des Eaux et des Produits Alimentaires Maryse COLOMB, Vanessa KOLLO	Chiefs Mission Oenologie Antoine ZBYRAKO	Chiefs Mission Qualité Pavane FISCHER	Chiefs Mission Santé Animale Francois POZZETI	Vétinaire Santé Animale Alain VIRY
A	SERVICE LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X		
	<b>ACTIVITE COMMERCIALE : Réponses par le Laboratoire à des appels d'offres ou des demandes de devis</b>												
A-1	Consultations d'un montant inférieur à 90 000 € HT : pièces contractuelles et documents afférents	2	1										
A-2	Consultations d'un montant supérieur ou égal à 90 000 € HT : documents afférents <b>sauf pièces contractuelles</b>	2	1										
A-3	Déclinaisons des conventions cadres et avenants	2	1										
A-4	Conventions d'analyses et de partenariat	2	1										
A-5	Courriers et documents relatifs à l'instruction et au suivi de la convention et des avenants	2	1										
A-6	Courriers et documents relatifs aux partenariats techniques	2	1										
	<b>PARTENARIAT NON COMMERCIAL</b>												
A-7	Courriers et documents relatifs aux partenariats techniques	2	1										
A-8	Courriers et documents relatifs à l'instruction et au suivi de la convention et des avenants	2	1										
A-9	Conventions de partenariat non commercial et avenants	2	1										
	<b>CONTRATS PUBLICS</b>												
	<b>Marchés publics, accords-cadres et marchés subséquents passés pour les besoins du Service</b>												
A-10	Marchés publics, accords-cadres et marchés subséquents d'un montant inférieur à 90 000 € HT : Tous documents relatifs à la préparation, la passation et l'exécution	2	1										
A-11	Marchés publics, accords-cadres et marchés subséquents d'un montant supérieur ou égal à 90 000 € HT : Tous documents relatifs à la préparation et l'exécution (y compris bons de commande), Sauf : - Les pièces contractuelles - Les modifications (avenants) - Les documents relatifs à la passation (négociation, courrier retenus, non retenus, notification)	2	1										
	<b>PIECES JUSTIFICATIVES</b>												
A-12	Dépenses et recettes du Service	2	1										
	<b>RESSOURCES HUMAINES</b>												
A-13	Gestion des emplois du temps et des congés, validation des demandes de formation, demandes d'ordre de mission, approbation des états de frais de déplacement des Chefs de Mission et des agents directement rattachés au Chef de Service	2	1										
A-14	Entretien professionnel annuel et évaluation des Chefs de Mission et des agents directement rattachés au Chef de Service	2	1										
	<b>RECOURS GRACIEUX/CONTENTIEUX</b>												
A-15	Exercice de l'action publique (dépôt de main-courante, dépôt de plainte, ...) et documents afférents pour le Service	2	1	3	4	5	6	7	8	9	10		
B	<b>MISSION ADMINISTRATIVE LOGISTIQUE</b>												
	<b>ACTIVITE COMMERCIALE : Réponses par le Laboratoire à des appels d'offres ou des demandes de devis</b>												
B-1	Consultations d'un montant inférieur à 40 000 € HT : pièces contractuelles et documents afférents dans le domaine d'activité du Service		2	1							3		
	<b>CONTRATS PUBLICS</b>												
	<b>Marchés publics, accords-cadres et marchés subséquents passés pour les besoins du Service</b>												
B-2	Marchés publics, accords-cadres et marchés subséquents d'un montant inférieur à 40 000 € HT : Tous documents relatifs à la préparation, la passation et l'exécution		2	1							3		
	<b>RESSOURCES HUMAINES</b>												
B-3	Gestion des emplois du temps et des congés des agents de la Mission		2	1	3	3	3	3	3	3	3		
B-4	Validation des demandes de formation, demandes d'ordre de mission, approbation des états de frais de déplacement des agents de la Mission		2	1									
B-5	Entretien professionnel annuel et évaluation des agents de la Mission		2	1									
	<b>PIECES JUSTIFICATIVES</b>												
B-6	Dépenses et recettes de la Mission		2	1							3		
C	<b>MISSION PRELEVEMENTS ET CHIMIE DES EAUX</b>												
	<b>ANALYSES</b>												
C-1	Rapports d'analyse et documents afférents												
	<b>ACTIVITE COMMERCIALE : Réponses par le Laboratoire à des appels d'offres ou des demandes de devis</b>												
C-2	Consultations d'un montant inférieur à 40 000 € HT : pièces contractuelles et documents afférents dans le domaine d'activité de la Mission		2		1								
	<b>CONTRATS PUBLICS</b>												
	<b>Marchés publics, accords-cadres et marchés subséquents passés pour les besoins de la Mission</b>												
C-3	Marchés publics, accords-cadres et marchés subséquents d'un montant inférieur à 40 000 € HT : Tous documents relatifs à la préparation, la passation et l'exécution		2		1								
	<b>RESSOURCES HUMAINES</b>												
C-4	Gestion des emplois du temps et des congés des agents de la Mission		2	3	1	3	3	3	3	3	3		
C-5	Validation des demandes de formation, demandes d'ordre de mission, approbation des états de frais de déplacement des agents de la Mission		2		1								
C-6	Entretien professionnel annuel et évaluation des agents de la Mission		2		1								
	<b>PIECES JUSTIFICATIVES</b>												
C-7	Dépenses et recettes de la Mission		2		1								
D	<b>MISSION LAIT EN ELEVAGE</b>												
	<b>ANALYSES</b>												
D-1	Rapports d'analyse et documents afférents												
	<b>ACTIVITE COMMERCIALE : Réponses par le Laboratoire à des appels d'offres ou des demandes de devis</b>												
D-2	Consultations d'un montant inférieur à 40 000 € HT : pièces contractuelles et documents afférents dans le domaine d'activité de la Mission		2			1							
	<b>CONTRATS PUBLICS</b>												
	<b>Marchés publics, accords-cadres et marchés subséquents passés pour les besoins de la Mission</b>												
D-3	Marchés publics, accords-cadres et marchés subséquents d'un montant inférieur à 40 000 € HT : Tous documents relatifs à la préparation, la passation et l'exécution		2			1							
	<b>RESSOURCES HUMAINES</b>												
D-4	Gestion des emplois du temps et des congés des agents de la Mission		2	3	3	1	3	3	3	3	3		
D-5	Validation des demandes de formation, demandes d'ordre de mission, approbation des états de frais de déplacement des agents de la Mission		2			1							
D-6	Entretien professionnel annuel et évaluation des agents de la Mission		2			1							
	<b>PIECES JUSTIFICATIVES</b>												
D-7	Dépenses et recettes de la Mission		2			1							



MISSION MICROBIOLOGIE DES EAUX ET DES PRODUITS ALIMENTAIRES											
<b>ANALYSES</b>											
E-1	Rapports d'analyse et documents afférents										cf. annexe
<b>ACTIVITE COMMERCIALE : Réponses par le Laboratoire à des appels d'offres ou des demandes de devis</b>											
E-2	Consultations d'un montant inférieur à 40 000 € HT : pièces contractuelles et documents afférents dans le domaine d'activité de la Mission					2				1	
<b>PIECES JUSTIFICATIVES</b>											
E-3	Dépenses et recettes de la Mission					2				1	
<b>CONTRATS PUBLICS</b>											
<b>Marchés publics, accords-cadres et marchés subséquents passés pour les besoins de la Mission</b>											
E-4	Marchés publics, accords-cadres et marchés subséquents d'un montant inférieur à 40 000 € HT : Tous documents relatifs à la préparation, la passation et l'exécution					2				1	
<b>RESSOURCES HUMAINES</b>											
E-5	Gestion des emplois du temps et des congés des agents de la Mission					2	3	3	3	1	3 3 3
E-6	Validation des demandes de formation, demandes d'ordre de mission, approbation des états de frais de déplacement des agents de la Mission					2				1	
E-7	Entretien professionnel annuel et évaluation des agents de la Mission					2				1	
F											
<b>MISSION OENOLOGIE</b>											
<b>ANALYSES</b>											
F-1	Rapports d'analyse et documents afférents										cf. annexe LISTE D'HABILITATION
<b>ACTIVITE COMMERCIALE : Réponses par le Laboratoire à des appels d'offres ou des demandes de devis</b>											
F-2	Consultations d'un montant inférieur à 40 000 € HT : pièces contractuelles et documents afférents dans le domaine d'activité de la Mission					2				1	
<b>PIECES JUSTIFICATIVES</b>											
F-3	Dépenses et recettes de la Mission					2				1	
<b>CONTRATS PUBLICS</b>											
<b>Marchés publics, accords-cadres et marchés subséquents passés pour les besoins de la Mission</b>											
F-4	Marchés publics, accords-cadres et marchés subséquents d'un montant inférieur à 40 000 € HT : Tous documents relatifs à la préparation, la passation et l'exécution					2				1	
<b>RESSOURCES HUMAINES</b>											
F-5	Gestion des emplois du temps et des congés des agents de la Mission					2	3	3	3	3	1 3 3
F-6	Validation des demandes de formation, demandes d'ordre de mission, approbation des états de frais de déplacement des agents de la Mission					2				1	
F-7	Entretien professionnel annuel et évaluation des agents de la Mission					2				1	
G											
<b>MISSION QUALITE</b>											
<b>ANALYSES</b>											
G-1	Rapports d'analyse et documents afférents										cf. annexe LISTE D'HABILITATION
<b>ACTIVITE COMMERCIALE : Réponses par le Laboratoire à des appels d'offres ou des demandes de devis</b>											
G-2	Consultations d'un montant inférieur à 40 000 € HT : pièces contractuelles et documents afférents dans le domaine d'activité de la Mission					2					1
<b>PIECES JUSTIFICATIVES</b>											
G-3	Dépenses et recettes de la Mission					2					1
<b>CONTRATS PUBLICS</b>											
<b>Marchés publics, accords-cadres et marchés subséquents passés pour les besoins de la Mission</b>											
G-4	Marchés publics, accords-cadres et marchés subséquents d'un montant inférieur à 40 000 € HT : Tous documents relatifs à la préparation, la passation et l'exécution					2					1
<b>RESSOURCES HUMAINES</b>											
G-5	Gestion des emplois du temps et des congés des agents de la Mission					2	3	3	3	3	3 1 3
G-6	Validation des demandes de formation, demandes d'ordre de mission, approbation des états de frais de déplacement des agents de la Mission					2					1
G-7	Entretien professionnel annuel et évaluation des agents de la Mission					2					1
H											
<b>MISSION SANTE ANIMALE</b>											
<b>ANALYSES</b>											
H-1	Rapports d'analyse et documents afférents										cf. annexe LISTE D'HABILITATION
<b>ACTIVITE COMMERCIALE : Réponses par le Laboratoire à des appels d'offres ou des demandes de devis</b>											
H-2	Consultations d'un montant inférieur à 40 000 € HT : pièces contractuelles et documents afférents dans le domaine d'activité de la Mission					3					1 2
<b>PIECES JUSTIFICATIVES</b>											
H-3	Dépenses et recettes de la Mission					3					1 2
<b>CONTRATS PUBLICS</b>											
<b>Marchés publics, accords-cadres et marchés subséquents passés pour les besoins de la Mission</b>											
H-4	Marchés publics, accords-cadres et marchés subséquents d'un montant inférieur à 40 000 € HT : Tous documents relatifs à la préparation, la passation et l'exécution					3					1 2
<b>RESSOURCES HUMAINES</b>											
H-5	Gestion des emplois du temps et des congés des agents de la Mission					3	4	4	4	4	4 1 2
H-6	Validation des demandes de formation, demandes d'ordre de mission, approbation des états de frais de déplacement des agents de la Mission					3					1 2
H-7	Entretien professionnel annuel et évaluation des agents de la Mission					2					1



LDA39

**Liste des habilitations (2023)  
(SEG FS 0302 - Signataires)**

Envoyé en préfecture le 14/09/2023

Reçu en préfecture le 14/09/2023

Publié le 14-09-2023

ID : 039-223900010-20230914-ARR\_2023\_1175-AR



CONSEIL DEPARTEMENTAL

Direction Générale

des Services

Pôle d'Appui aux Territoires

Laboratoire Départemental d'Analyses du Jura

**LISTE D'HABILITATION SIGNATAIRES RAPPORTS D'ESSAI**

Je soussigné, Jérôme CHATARD, Directeur du LDA39, autorise les personnes désignées ci-dessous à valider les rapports d'analyses de l'activité définie, en y apposant leur signature, conformément à leur habilitation.

Secteurs	Activité / programme COFRAC	Signataires habilités	Date dernière formation
Prélèvements d'eaux (PCE) Chimie des eaux (PCE) Microbiologie des eaux (MEPA)	<i>Eaux usées Eaux propres (LAB GTA 05)</i>	Déborah GEISKOPP Pascal MAHIAS Anaïs KMIEC-GENOT Pascaline GRANDJEAN	24/04/23 02/05/23 02/05/23 24/04/23
	<i>Eaux propres (sauf légionelles et salmonelles) (LAB GTA 23)</i>	Stéphanie GAILLARD Stéphanie BASSARD Géraldine FAIVRE	02/05/23 24/04/23 02/05/23
	<i>Rapport d'analyses sur paramètres microbiologiques et physico-chimiques (LAB GTA 29 - LAB GTA 05 - LAB GTA 23)</i>	Déborah GEISKOPP Stéphanie GAILLARD Géraldine FAIVRE Pascal MAHIAS Stéphanie BASSARD Anaïs KMIEC-GENOT Pascaline GRANDJEAN	24/04/23 02/05/23 02/05/23 02/05/23 24/04/23 02/05/23 24/04/23
	<i>Eaux – Légionelles- Salmonelles (LAB GTA 29 - LAB GTA 23)</i>	Marie DORTEL Alban BERTSCHY	02/05/23 24/04/23
Microbiologie alimentaire (MEPA)	<i>Produits alimentaires (LAB GTA 59)</i>	Marie DORTEL Alban BERTSCHY Elvina BOISSON Bluene KOLO	02/05/23 24/04/23 02/05/23 29/08/23
Lait en Elevage (SLE)	<i>Laits Paiement du Lait à la Qualité (LAB REF 15)</i>	Noémie PASCAULT Fabienne GENET Amélie JOUFFROY	24/04/23 02/05/23 02/05/23
	<i>Laits hors Paiement du Lait à la Qualité (LAB GTA 25/61 - LAB GTA59 – LAB GTA 30/99.6)</i>	Noémie PASCAULT Fabienne GENET Amélie JOUFFROY	24/04/23 02/05/23 02/05/23
	<i>Produits laitiers (hors COFRAC)</i>	Isabelle CABANILLAS	24/04/23
Œnologie (OENO)	<i>Vins - Moûts (LAB GTA 78)</i>	Antoine ZBYRKO Arnaud GAUTHIER	24/04/23 24/04/23
	<i>Vins jaunes en convention (hors COFRAC)</i>	Antoine ZBYRKO Arnaud GAUTHIER	24/04/23 24/04/23
Immuno-sérologie (SA)	<i>Sang, sérum, lait (LAB GTA 27)</i>	Françoise POZET Alain VIRY	24/04/23 02/05/23
Santé animale-PCR (SA)	<i>Toutes matrices (Biomol SA)</i>	Françoise POZET Alain VIRY	24/04/23 02/05/23
Pathologie apicole (SA)	<i>Abeilles, couvains, larves (Parasitologie LNR)</i>	Alain VIRY Françoise POZET	02/05/23 24/04/23
Pathologie aquacole (SA)	<i>Tout examen du domaine (LAB GTA 32)</i>	Françoise POZET Claudette FEUVRIER Cécile IGLESIS	24/04/23 02/05/23 24/04/23
Santé animale (SA)	<i>Tout examen (hors COFRAC)</i>	Françoise POZET Alain VIRY	24/04/23 02/05/23
Parasitologie alimentaire (SA)	<i>Viandes/recherche de larves de Trichines (Parasitologie SA)</i>	Françoise POZET Alain VIRY	24/04/23 02/05/23

Date de mise en vigueur : 04/09/2023

Signature :